

BVAV FINANCIAL

Société par actions simplifiée
au capital de 5 209 100 euros

Siège social : Cité de l'Auto - 4 rue de Dion Bouton, 95310 Saint Ouen l'Aumône
RCS PONTOISE 789 171 956
(ci-après la « **Société** »)

RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 28 JUIN 2024

Exercice clos le 31 décembre 2023

Chers Associés,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels et les comptes consolidés dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera ensuite donné lecture des rapports des commissaires aux comptes.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

L'exercice clos le 31 décembre 2023 a été un exercice de croissance pour nos filiales opérationnelles, les sociétés BVVA AUTOMOBILES, VAVB AUTOMOBILES, ABVV AUTOMOBILES, ABVV MOBILITY SERVICES, AVVB AUTOMOBILES (les « **Filiales** » et ensemble avec la Société, le « **Groupe** »).

Nous demeurons prudents et faisons évoluer nos filiales afin de nous adapter à l'évolution des modèles économiques et contractuels des constructeurs avec lesquels nous collaborons.

Nos efforts de développement et la diversification de l'activité de notre Groupe se sont poursuivis.

Notre Filiale ABVV Automobiles ouvrira une nouvelle concession Jaguar Land Rover sur le site de Saint-Ouen l'Aumône sur lequel elle exploite déjà une concession Volvo. Cela nous a amené à mener une réflexion sur l'organisation dudit site, qui va devenir multimarques.

Nous avons initié des travaux de réfection du site de Chantilly sur lequel ABVV Automobiles exploite une concession multi-marques (Volvo, Volvo Select, Jaguar Land Rover) afin de faire correspondre ce site aux nouvelles normes constructeurs.

Les efforts portés sur notre Filiale BVVA Automobiles pour développer son activité Seat Cupra Skoda ont permis d'atteindre un bon volume de ventes à la fois en neuf et en occasion, qui rebondit sur ces marques particulièrement.

Nous vous rappelons que dans un objectif de meilleure gestion de notre Groupe, la Société a décidé en date du 27 avril 2022, de se constituer seule de l'impôt sur les sociétés dû par les sociétés appartenant au Groupe (BVVA AUTOMOBILES, VAVB AUTOMOBILES, ABVV AUTOMOBILES, ABVV MOBILITY SERVICES, AVVB AUTOMOBILES).

Nos filiales immobilières, lesquelles louent aux Filiales les locaux des concessions qu'elles exploitent, poursuivent leur désendettement avec des loyers ayant retrouvé des niveau de marché depuis la fin de la période COVID.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

S'agissant du site de Roissy qui doit devenir un emplacement stratégique pour le Groupe, nous avons, depuis la clôture de l'exercice 2023, mené une réflexion afin d'initier les travaux tout en demeurant très mesurés sur les investissements pour notre Groupe. Il a finalement été décidé que les premiers travaux démarreront au cours de l'exercice 2025, afin d'y installer, dans un premier temps, une carrosserie (transfert du site de Gonesse), une aire de stockage et de préparation des véhicules.

Nous notons une diminution nette de l'intérêt des consommateurs pour les véhicules d'occasion hors marques Seat – Cupra – Skoda, et adaptons l'activité de notre Groupe en conséquence.

Nous poursuivons les efforts de nos Filiales pour développer la vente de véhicules électriques, dans un contexte d'attentisme des consommateurs et d'hésitation des constructeurs. Nous demeurons par ailleurs en réflexion pour trouver les curseurs de croissance pour notre Filiale VAVB Automobiles et pour faire évoluer la collaboration avec le constructeur en conséquence.

Afin de rationaliser les coûts fixes de nos Filiales, notre Société a entrepris, au cours de l'exercice 2024, une renégociation de l'ensemble des contrats prestataires (électricité, portes automatiques, entretien, etc.).

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activité des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau annexé à notre bilan des informations relatives à l'activité et aux résultats des filiales de notre Société et des sociétés qu'elle contrôle.

Nous complétons ces informations par les éléments suivants :

- ⇒ La Société détient 100 % du capital de la société ABVV AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 71 088 937 euros et un bénéfice de 812 682 euros ;
- ⇒ La Société détient 99,99 % du capital social de la société AVVB AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 21 612 326 euros et un bénéfice de 322 215 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société BVVA AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 9 702 865 euros et une perte de (451 060) euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société VAVB AUTOMOBILES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 17 935 153 euros et une perte de (452 501) euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société ABVV MOBILITY SERVICES. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 407 859 euros et une perte de (78 251) euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI PAYS DE FRANCE. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 268 709 euros et un bénéfice de 154 469 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI MASSIS SOA. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 326 623 euros et un bénéfice de 176 600 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI LIBERTE HAYASTAN. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 180 083 euros et un bénéfice de 80 060 euros ;
- ⇒ La Société détient 100 % du capital social de la société SCI AKABI CHANTILLY. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 550 242 euros et un bénéfice de 320 934 euros ;
- ⇒ La Société détient 51 % du capital social de la société SAINT CYR MARINE. Cette Société a réalisé, au 31 décembre 2023, un chiffre d'affaires de 1 547 394 euros et un bénéfice de 59 950 euros ;
- ⇒ La Société détient 99,8 % du capital social de la SCI ABVV ABAKA. Au 31 décembre 2023, cette société n'a réalisé aucun chiffre d'affaires et a réalisé une perte de (85 519) euros.

INFORMATIONS SUR LES DÉLAIS DE PAIEMENT

Eu égard à l'activité de notre Société, et par dérogation aux articles L. 441-14 et D. 441-6, I du Code de commerce, il ne nous semble pas pertinent de détailler les informations sur les délais de paiement de nos fournisseurs et de nos clients lesquels sont tous internes.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 896 542 euros contre 2 688 795 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 22 072 euros contre 53 338 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 540 665 euros contre 519 783 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 42 769 euros contre 44 641 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 1 408 265 euros contre 1 357 843 euros lors de l'exercice précédent.

Le montant des charges sociales s'élève à 559 260 euros contre 546 489 euros pour l'exercice précédent.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 23 personnes contre 24 personnes à la clôture de l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à 1 112 euros contre 8 euros pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 2 552 071 euros contre 2 468 764 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 366 542 euros contre 273 370 euros lors de l'exercice précédent.

Compte tenu d'un résultat financier de 140 820 euros (10 532 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 507 362 euros contre 283 902 euros pour l'exercice précédent.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice écoulé ressort à (156 359) euros contre (128 322) euros pour l'exercice précédent.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 656 042 euros contre un bénéfice de 412 224 euros au titre de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2023, le total du bilan de la Société s'élevait à 25 115 012 euros contre 19 581 696 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 656 042 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	656 042 euros
A la « Réserve légale » (5 % du résultat)	32 803 euros

Le solde	623 239 euros
en totalité au compte « Autres réserves » s'élevant ainsi à 2 098 613 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 11 541 673 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé le cas échéant.

Vos commissaires aux comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant ou de commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration.

COMPTES CONSOLIDÉS

Au 31 décembre 2023, le périmètre de consolidation du groupe BVAV FINANCIAL comprenait les sociétés suivantes :

Sociétés présentes dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2023 :

- La société BVAV FINANCIAL (société mère consolidante) ;
- La société ABVV AUTOMOBILES (100 %) ;
- La société AVVB AUTOMOBILES (99,99 %) ;
- La société ABVV MOBILITY SERVICES (100 %) ;
- La société BVVA AUTOMOBILES (100%) ;
- La société VAVB AUTOMOBILES (100%).
- La société LIBERTE HAYASTAN (100 %) ;
- La société AKABI CHANTILLY (100 %) ;
- La société MASSIS SOA (100 %) ;
- La société PAYS DE FRANCE (100 %) ;
- La société SAINT CYR MARINE (51 %) ;
- La Société ABVV ABAKA (99,8 %).

Compte de résultat consolidé :

La situation de l'ensemble constitué par les douze sociétés comprises dans la consolidation est la suivante.

Les produits d'exploitation du groupe se sont élevés à 121 559 496 euros contre 102 439 487 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation du groupe se sont élevées à (118 563 315) euros contre (100 227 915) euros au cours de l'exercice précédent.

Les résultats de l'activité du groupe se soldent par un résultat positif d'exploitation avant dotation aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition de 2 996 181 euros contre 2 211 572 euros à la clôture de l'exercice précédent.

Après prise en compte de la dotation pour amortissement des écarts d'acquisition d'un montant de (167 029) euros, le résultat d'exploitation après dotations aux amortissements et dépréciations des écarts d'acquisition s'élève à 2 829 152 euros.

Compte tenu d'un résultat financier déficitaire de (661 141) euros contre (288 892) euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 2 168 011 euros.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel déficitaire de (87 117) euros contre (51 754) euros au cours de l'exercice précédent,
- d'un impôt sur les résultats du Groupe de (522 294) euros contre (438 382) euros pour l'exercice précédent,
- d'intérêts minoritaires de 29 259 euros contre 23 320 euros pour l'exercice précédent,

le résultat net de l'exercice se solde par un bénéfice consolidé de 1 529 341 euros contre un bénéfice de 1 242 195 euros pour l'exercice précédent.

Bilan consolidé :

Le total du bilan consolidé s'élève à 81 859 209 euros contre 68 538 497 euros lors de l'exercice précédent.

Les capitaux propres consolidés s'établissent à 16 856 711 euros contre 15 327 372 euros pour l'exercice précédent.

L'endettement consolidé (en ce compris les emprunts et dettes financières, dettes fournisseurs et avances et autres dettes et comptes de régularisation) est passé de 50 965 373 euros à la clôture de l'exercice précédent à 62 905 037 euros au 31 décembre 2023.

Nous vous précisons que les principaux risques et incertitudes auquel le Groupe est confronté sont ceux inhérents au secteur automobile.

Nous n'avons, au sein du Groupe, aucune activité en matière de recherche et développement.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à vos dirigeants quitus de leur gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux Comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à Paris le 13 juin 2024

Le président

Monsieur Grégoire IZIKIAN



APLITEC

Siège Social : 4-14 rue Ferrus
75014 PARIS

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de : 1 800 000 € - RCS PARIS B 702 034 80

Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris

IMPULSA CONSEIL

Siège Social : 36 rue de Châteaudun
75009 PARIS

SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Capital de 30 000 € - RCS PARIS 414 301 036

Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris

BVAV FINANCIAL

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

APLITEC
Siège Social : 4-14 rue Ferrus
75014 PARIS
SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Capital de : 1 800 000 € - RCS PARIS B 702 034 80
Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris

IMPULSA CONSEIL
Siège Social : 36 rue de Châteaudun
75009 PARIS
SAS D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE
COMMISSARIAT AUX COMPTES
Capital de 30 000 € - RCS PARIS 414 301 036
Compagnie Régionale des Commissaires
aux Comptes de Paris

BVAV FINANCIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 5 209 100 €
Siège social : 4 Rue de Dion Bouton CITE DE L'AUTO
95310 SAINT OUEN L'AUMÔNE

789 171 956 RCS PONTOISE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

À l'Assemblée générale de la société BVAV FINANCIAL SAS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société BVAV FINANCIAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du Président.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 13 juin 2024
Les Commissaires aux comptes

APLITEC,
Représentée par



Margaret MARTI

IMPULSA CONSEIL,
Représentée par



Grégoire PROUST



Emergence Experts
141 avenue de Wagram
75017 PARIS
☎ 01 53 19 00 00
📠 01 53 19 00 05

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2023



SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN	4
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION	6
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	8
2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8
3. CREANCES ET DETTES	9
4. STOCK ET ENCOURS	9
5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9
6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF	10
7. IMPOTS DIFFERES	10
8. INTEGRATION FISCALE	10
9. PERIMETRE	11
B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	11
C - NOTES ANNEXES	12
Note 1. Chiffre d'affaires	12
Note 2. Charges de personnel et effectif moyen	12
Note 3. Dotation aux amortissements et provisions	12
Note 4. Résultat financier	13
Note 5. Résultat exceptionnel	13
Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé	14
Note 7. Preuve de l'Impôt	14
Note 8. Ecart d'acquisition	15
Note 9. Immobilisations incorporelles	15
Note 10. Immobilisations corporelles	16
Note 11. Immobilisations financières	16
Note 12. Stocks et encours	17
Note 13. Autres créances et comptes de régularisation	17
Note 14. Variation des capitaux propres	18
Note 15. Provisions pour risques et charges	18
Note 16. Provisions inscrites au bilan	19
Note 17. Emprunts et dettes financières divers	19
Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés	19
Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation	20
Note 20. Trésorerie	21
Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan	21
Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan	22
Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles	22
Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :	23
Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :	23
NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	23

COMPTE DE RESULTAT

<i>En euros</i>		31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	120 689 099	101 879 627
Production stockée		201 396	(14 795)
Autres produits d'exploitation		234 868	138 703
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		434 133	435 952
Total des produits d'exploitation		121 559 496	102 439 487
Achats consommés		(102 996 577)	(86 150 695)
Autres charges et charges externes		(5 776 628)	(4 596 634)
Impôts et taxes		(858 147)	(855 849)
Charges de personnel	<i>Note 2</i>	(7 704 677)	(7 549 454)
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 3</i>	(1 209 506)	(1 054 918)
Autres charges		(17 781)	(20 360)
Total des charges d'exploitation		(118 563 316)	(100 227 910)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 996 180	2 211 577
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	<i>Note 8</i>	(167 029)	(167 029)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 829 151	2 044 548
Charges et produits financiers	<i>Note 4</i>	(661 141)	(288 892)
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 5</i>	(87 117)	(51 754)
Impôt sur les résultats	<i>Note 6 et 7</i>	(522 294)	(438 382)
Résultat net des entreprises intégrées		1 558 599	1 265 520
Quote-part de résultat des stés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 558 599	1 265 520
Intérêts minoritaires		29 259	23 320
Résultat net (part du Groupe)		1 529 340	1 242 200
Résultat par action		50,98	41,41
(*) dont transferts de charges		28 130	98 155

BILAN

		Bilan actif	
En euros		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	Note 9	1 789 145	1 967 333
Immobilisations corporelles	Note 10	16 421 200	16 756 409
Immobilisations financières	Note 11	168 388	168 298
ACTIF IMMOBILISE		18 378 733	18 892 040
Stocks et en-cours	Note 12	35 431 428	26 802 238
Clients et comptes rattachés		12 295 083	9 364 918
Autres créances régularisation	Note 13	7 941 111	5 721 175
Valeurs Mobilières Placement		-	-
Disponibilités		7 812 854	7 758 126
ACTIF CIRCULANT		63 480 476	49 646 457
TOTAL ACTIF		81 859 209	68 538 497

		Bilan passif	
En euros		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
Capital		5 209 100	5 209 100
Primes		4 123 505	4 123 505
Réserves		5 994 766	4 752 567
Résultat		1 529 340	1 242 200
CAPITAUX PROPRES GROUPE	Note 14	16 856 711	15 327 372
Capitaux propres minoritaires	Note 14	69 247	39 988
Provisions pour risques et charges	Note 15	2 028 214	2 205 764
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	Note 17	11 120 945	12 311 562
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Avances acomptes reçus		1 607 183	1 397 640
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 18	45 343 185	32 779 031
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 19	4 833 724	4 477 140
TOTAL DETTES		62 905 037	50 965 373
TOTAL DU PASSIF		81 859 209	68 538 497

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net consolidé	1 529 340	1 242 200
Résultat minoritaire	29 259	23 320
Dotations aux amortissements	943 305	937 972
Variation des provisions	11 477	(38 072)
Plus values sur cessions d'actifs	(4 281)	-
Variation de l'impôt différé	2 175	(231)
Capacité d'autofinancement	2 511 275	2 165 189
Variation de Besoin en Fond de Roulement	(840 211)	(2 788 577)
Flux de trésorerie d'exploitation	1 671 064	(623 388)
Cessions d'actifs	8 700	-
Acquisitions d'actifs	(434 417)	(3 697 187)
Variation de périmètre	(2)	6
Flux de trésorerie d'investissements	(425 719)	(3 697 181)
Variation des dettes	(1 068 063)	5 414 395
Dividendes versés		
Flux de trésorerie de financements	(1 068 063)	5 414 395
Total Flux de trésorerie	177 282	1 093 826
Variation nette de trésorerie au bilan	177 282	1 093 826
Trésorerie d'ouverture <i>Note 20</i>	7 599 812	6 505 986
Trésorerie de clôture <i>Note 20</i>	7 777 094	7 599 812

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les onze sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2023.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement ANC 2020-01, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, le règlement 2014-03 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2020.01

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir : achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidés et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités (Hors résultat) à la date

d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique « immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC 2020 01, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice :**1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| -Brevets et marques | : linéaire 5 ans |
| -Logiciels | : linéaire 5 à 10 ans |
| -Fonds de commerce | : Non amortissable |

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| - Constructions/agencements | : 10 à 30 ans |
| - Matériels & Outillages | : 5 à 10 ans |
| - Autres immobilisations | : 2 à 10 ans |

2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements. Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK ET ENCOURS

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe).

Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2023, la marge interne en stock issue de transactions dans le groupe a été retraitée.

La valeur brute comptable globale du stock de marchandises s'élève à 35 773 K€

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention, plafonné à 36 mois.

Au 1er janvier 2023, le pourcentage de dépréciation 2020 a été maintenu.

Celle-ci s'élève à 835 K€ au 31 décembre 2023 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisées, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économiques :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 836 K€ dont 73 k€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 37 197 € par salarié concerné.

6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. IMPOTS DIFFÉRÉS

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

8. INTEGRATION FISCALE

Entrée dans le périmètre d'intégration fiscale des sociétés ci-dessous et dont la tête de groupe est BVAV FINANCIAL à compter du 1er janvier 2022 :

- ABVV AUTOMOBILES
- AVVB AUTOMOBILES
- ABVV MOBILITY SERVICES
- BVVA AUTOMOBILES
- VAVB AUTOMOBILES

9. PERIMETRE**B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES**

Organigramme						
Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AKABI CHANTILLY SCI	820 375 277	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PAYS DE FRANCE SCI	409 889 417	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LIBERTE HAYASTAN SCI	500 514 872	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MASSIS SOA SCI	423 623 933	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAINT CYR MARINE	403 842 743	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
ABVV ABAKA SCI	911 290 823	IG	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES**NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****Note 1. Chiffre d'affaires**

	31/12/2023	31/12/2022
Marchandises France	110 979 575	92 676 757
Production de biens France		
Production de services	9 709 524	9 202 870
Autres CA		
Chiffre d'affaires	120 689 099	101 879 627

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	5 673 323	5 515 303
Charges sociales	2 031 354	2 034 151
Charges de personnel	7 704 677	7 549 454
Effectif à la clôture	116	109

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2023	31/12/2022
Dot aux Amts sur Immobilisations	776 276	770 943
Dot. aux Provisions sur Actif circulant	421 597	275 881
Dotations aux Provisions pour R & C	11 633	8 094
Dotations aux amts et prov.	1 209 506	1 054 918

Note 4. Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	3 699	1 081
Autres intérêts et produits assimilés	96	19
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	3 795	1 100
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	664 936	289 992
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	664 936	289 992
Résultat financier	(661 141)	(288 892)

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 700	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 750	-
Total des produits exceptionnels	24 450	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107 148	36 004
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 419	-
Dotations exceptionnelles aux provisions	-	15 750
Total des charges exceptionnelles	111 567	51 754
Résultat exceptionnel	(87 117)	(51 754)

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2023	31/12/2022
Impôt exigible	520 119	438 613
Impôt différé	2 175	(231)
Impôt sur les résultats	522 294	438 382
	31/12/2023	31/12/2022
Impôt différé actif	225 337	246 384
Impôt différé passif	(41 783)	(60 654)
Solde d'impôt différé actif net	183 554	185 730

Note 7. Preuve de l'impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 558 600	1 265 515
Amortissement écart acquisition	10 591	10 591
Impôts courants	520 119	438 613
Impôts différés	2 175	-231
Impôts sur les résultats	522 294	438 382
Résultat Consolidé avant impôts	2 091 485	1 714 488
Taux d'impôt théorique	25%	25%
Impôt Théorique	522 871	428 622
Impôt s/différences permanentes	36 520	36 377
Impôt s/différences temporaires	-9 247	11 282
Impôt sur différence de taux	-21 249	-20 740
Crédit d'impôt	-6 600	-17 160
Impôts comptabilisés	522 295	438 381

Note 8. Ecart d'acquisition

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2022	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	954 268	652 083	63 618	238 567
AKABI CHANTILLY	1 178 036	117 804	78 536	981 696
LIBERTE HAYASTAN	241 850	24 185	16 123	201 542
MASSIS SOA	75 921	7 592	5 061	63 268
ST CYR MARINE	55 370	3 691	3 691	47 988
Ecart acquisition	2 505 445	805 355	167 029	1 533 061

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2022	Reprise de l'année	Net
PAYS DE FRANCE	-2 346 577	-234 657	-156 438	-1 955 482
Ecart acquisition négatif	-2 346 577	-234 657	-156 438	-1 955 482

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition de la société ST CYR MARINE a débuté à compter du 1er janvier 2022 et s'étale sur une durée de 15 ans.

Note 9. Immobilisations incorporelles

	31/12/2022	Variation périmètre	Acquisitions	Cession	virement	Autres	31/12/2023
Ecart d'acquisition	2 505 445						2 505 445
Ecart d'acquisition - Amt	805 356		167 029				972 385
Fonds de commerce - VB	237 622						237 622
Fonds de commerce - Amt	-						-
Brevets-valeur brute	59 991						59 991
Brevets - Amortissements	30 369		11 159				41 528
Autres immo incorp - VB	-						-
Autres immo incorp - Amt	-						-
Immobilisations incorporelles	1 967 333	-	(178 188)	-	-	-	1 789 145

Note 10. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

	31/12/2022	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Virements	Autres	31/12/2023
Terrain	5 802 209						5 802 209
Constructions - VB	11 028 033		78 369		19 484		11 125 886
Constructions - Amt	3 756 138		399 389				4 155 527
Autres immob. - VB	4 484 045		175 304	99 381	117 227		4 677 195
Autres immob. - Amt	1 897 961		365 726	55 698			2 207 989
Immobilisations en cours	11 000						11 000
Immo en cours	1 085 221		219 916		(136 711)		1 168 426
Immobilisations corporelles	16 756 409	-	(291 526)	43 683	-	-	16 421 200

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont des créances de plus d'un an sont composées des éléments suivants :

	Brut	Amts	Net au 31/12/23	31/12/2022
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	168 388	-	168 388	168 298
Immobilisations financières	168 388	-	168 388	168 298

Note 12. Stocks et encours

	Brut	Provisions	Net au 31/12/23	31/12/2022
Matières premières, Appro	131 722		131 722	146 989
Encours production de biens	189 821	-	189 821	142 170
Encours production de services	172 956	-	172 956	21 588
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	35 772 756	835 827	34 936 929	26 491 491
Stocks	36 267 255	835 827	35 431 428	26 802 238

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/23	31/12/2022
Avances & Acomptes versés	29 836		29 836	24 372
Autres Créances	7 302 088	-	7 302 088	5 156 733
Impôt différé actif	225 337	-	225 337	246 384
Charges constatées d'avance	383 848	-	383 848	293 686
Autres créances et comptes de régul.	7 941 109	-	7 941 109	5 721 175

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Avances & Acomptes versés	29 836	29 836		
Autres Créances	7 302 088	7 302 088		
Impôt différé actif	225 337	225 337		
Charges constatées d'avance	383 848	383 848		
Autres créances et comptes de régularisation	7 941 109	7 941 109	-	-

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2022	Affectation Résultat 31/12/2022	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2023	Situation au 31/12/2023
Capital social	5 209 100	-	-	-	-	5 209 100
Primes	4 123 505	-	-	-	-	4 123 505
Réserves consolidées	4 752 567	1 242 200		-	-	5 994 766
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 242 200	(1 242 200)	-	-	1 529 340	1 529 340
Total capitaux propres	15 327 372	-	-	-	1 529 340	16 856 711

	Situation au 31/12/2022	Affectation Résultat 31/12/2022	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2023	Situation au 31/12/2023
Réserves minoritaires	16 668	23 320		1		39 989
Résultat minoritaire	23 320	(23 320)			29 259	29 259
Total minoritaires	39 988	-	-	1	29 259	69 248

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2023
Provisions pour risques (note 8)	2 127 670	-	172 188			1 955 482
Provisions pour litiges	78 094	-	5 362			72 732
Provisions pour risques		-				-
Provisions risques et charges	2 205 764	-	177 550	-	-	2 028 214

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2023
Provision pour immobilisations						
Provisions dépréciation stock	639 735	384 415	188 323			835 827
Provisions dépréciation clients	32 729	445	7 510			25 664
Total des provisions actifs	672 464	384 860	195 833	-	-	861 491

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

Emprunts & dettes /Ets de Crédit	11 003 453	12 145 072
Autres dettes financières	81 732	8 176
Concours bancaires & découvert	35 760	158 314
Total emprunts et dettes financières	11 120 945	12 311 562

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	11 003 453	5 741 506	3 369 859	1 892 088
Autres dettes financières	81 732	81 732		
Concours bancaires & découvert	35 760	35 760	-	
Total emprunts et dettes financières	11 120 945	5 858 998	3 369 859	1 892 088

Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs & comptes rattachés	45 315 071	32 633 839
Fournisseurs d'immobilisations	28 114	145 192
Fournisseurs & comptes rattachés	45 343 185	32 779 031

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés	45 315 071	45 315 071	-	
Dettes d'immobilisations	28 114	28 114		
Fournisseurs & comptes rattachés	45 343 185	45 343 185	-	-

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales et sociales	4 226 981	3 615 564
Impôts différés passif	41 783	60 654
Autres dettes	388 670	528 662
Produits constatés d'avance	176 290	272 260
Autres dettes et comptes de régularisation	4 833 724	4 477 140

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fiscales	2 920 361	2 920 361		
Impôts différés passif	41 783	41 783		
Dettes sociales	1 306 620	1 306 620		
Autres dettes	388 670	388 670		
Produits constatés d'avance	176 290	176 290		
Autres dettes et comptes de régularisation	4 833 724	4 833 724	-	-

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	7 812 854	7 758 126
Concours bancaires courants	(35 760)	(158 314)
Total Trésorerie brut	7 777 094	7 599 812

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Effets escomptés non échus	1 500 000
Avals et cautions : Cautions solidaire BVAV / AVVB / BVVA	3 164 096
Autres cautions & avals	996 400
Cession nantissement daily	
Garantie ABAKA Inscrit.PPD	4 509 090
Garantie ABAKA CP SOLD P.MORALE	4 509 090
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commerc. S/emprunt L.C.L	4 025 000
- Nantissement fonds Commerce	1 090 000
- Hypothèque conventionnelle	1 906 220
- Inscription privilège prêteur en denier	1 840 000
Nantissement produit épargne Crédit Agricole	
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	28 677
TOTAL	23 568 573

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Caution prêt Crédit Agricole, Caisse Epargne	1 574 096
Caution constructeur automobile	23 000
Garantie BVAV première demande	-
Nantissement produit epargne Crédit Agricole	250 000
TOTAL	3 437 096

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit	
- ABVV Automobiles SAS (a)	1 368 962
- AKABI CHANTILLY	142 959
- AVVB Automobiles SAS (b)	26 065
- BVAV Automobiles	2 000 000
- BVVA Automobiles	3 458 928
- ST CYR MARINE	78 244
- VAVB Automobiles	49 096
- ABAKA	3 879 199
TOTAL	11 003 453

(a) Nantissement du Fonds Commercial ABVV Automobiles

(b) Nantissement du Fonds Commercial AVVB Automobiles

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

NEANT

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 79 969 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 79 969 € HT
- dont 70 119 € HT par le cabinet APLITEC
- et 9 850 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce : Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT



Emergence Experts
141 avenue de Wagram
75017 PARIS
☎ 01 53 19 00 00
✉ 01 53 19 00 05

BVAV FINANCIAL SAS

Comptes consolidés au 31 décembre 2023



SOMMAIRE

COMPTE DE RESULTAT	3
BILAN	4
TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE	5
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES	6
A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION	6
1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	8
2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8
3. CREANCES ET DETTES	9
4. STOCK ET ENCOURS	9
5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9
6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF	10
7. IMPOTS DIFFERES	10
8. INTEGRATION FISCALE	10
9. PERIMETRE	11
B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	11
C - NOTES ANNEXES	12
Note 1. Chiffre d'affaires	12
Note 2. Charges de personnel et effectif moyen	12
Note 3. Dotation aux amortissements et provisions	12
Note 4. Résultat financier	13
Note 5. Résultat exceptionnel	13
Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé	14
Note 7. Preuve de l'Impôt	14
Note 8. Ecart d'acquisition	15
Note 9. Immobilisations incorporelles	15
Note 10. Immobilisations corporelles	16
Note 11. Immobilisations financières	16
Note 12. Stocks et encours	17
Note 13. Autres créances et comptes de régularisation	17
Note 14. Variation des capitaux propres	18
Note 15. Provisions pour risques et charges	18
Note 16. Provisions inscrites au bilan	19
Note 17. Emprunts et dettes financières divers	19
Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés	19
Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation	20
Note 20. Trésorerie	21
Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan	21
Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan	22
Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles	22
Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :	23
Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :	23
NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	23

COMPTE DE RESULTAT

<i>En euros</i>		31/12/2023	31/12/2022
Chiffre d'affaires	<i>Note 1</i>	120 689 099	101 879 627
Production stockée		201 396	(14 795)
Autres produits d'exploitation		234 868	138 703
Reprise de provisions et transferts de charges (*)		434 133	435 952
Total des produits d'exploitation		121 559 496	102 439 487
Achats consommés		(102 996 577)	(86 150 695)
Autres charges et charges externes		(5 776 628)	(4 596 634)
Impôts et taxes		(858 147)	(855 849)
Charges de personnel	<i>Note 2</i>	(7 704 677)	(7 549 454)
Dotation aux amortissements et provisions	<i>Note 3</i>	(1 209 506)	(1 054 918)
Autres charges		(17 780)	(20 365)
Total des charges d'exploitation		(118 563 315)	(100 227 915)
Résultat d'exploitation avant dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 996 181	2 211 572
Dot. aux amt des écarts d'acquisition	<i>Note 8</i>	(167 029)	(167 029)
Résultat d'exploitation après dotations aux amort. et dépréciations des écarts d'acquisition		2 829 152	2 044 543
Charges et produits financiers	<i>Note 4</i>	(661 141)	(288 892)
Charges et produits exceptionnels	<i>Note 5</i>	(87 117)	(51 754)
Impôt sur les résultats	<i>Note 6 et 7</i>	(522 294)	(438 382)
Résultat net des entreprises intégrées		1 558 600	1 265 515
Quote-part de résultat des stés mises en équivalence			
Résultat net de l'ensemble consolidé		1 558 600	1 265 515
Intérêts minoritaires		29 259	23 320
Résultat net (part du Groupe)		1 529 341	1 242 195
Résultat par action		50,98	41,41
(*) dont transferts de charges		28 130	98 155

BILAN

		Bilan actif	
En euros		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
Immobilisations incorporelles	Note 9	1 789 145	1 967 333
Immobilisations corporelles	Note 10	16 421 200	16 756 409
Immobilisations financières	Note 11	168 388	168 298
ACTIF IMMOBILISE		18 378 733	18 892 040
Stocks et en-cours	Note 12	35 431 428	26 802 238
Clients et comptes rattachés		12 295 083	9 364 918
Autres créances régularisation	Note 13	7 941 111	5 721 175
Valeurs Mobilières Placement		-	-
Disponibilités		7 812 854	7 758 126
ACTIF CIRCULANT		63 480 476	49 646 457
TOTAL ACTIF		81 859 209	68 538 497

		Bilan passif	
En euros		31/12/2023	31/12/2022
		Net	Net
Capital		5 209 100	5 209 100
Primes		4 123 505	4 123 505
Réserves		5 994 766	4 752 567
Résultat		1 529 340	1 242 200
CAPITAUX PROPRES GROUPE	Note 14	16 856 711	15 327 372
Capitaux propres minoritaires	Note 14	69 247	39 988
Provisions pour risques et charges	Note 15	2 028 214	2 205 764
Dettes :			
Emprunts et dettes financières	Note 17	11 120 945	12 311 562
Emprunts et dettes financières divers		-	-
Avances acomptes reçus		1 607 183	1 397 640
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 18	45 343 185	32 779 031
Autres dettes et comptes de régularisation	Note 19	4 833 724	4 477 140
TOTAL DETTES		62 905 037	50 965 373
TOTAL DU PASSIF		81 859 209	68 538 497

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

	31/12/2023	31/12/2022
Résultat net consolidé	1 529 340	1 242 200
Résultat minoritaire	29 259	23 320
Dotations aux amortissements	943 305	937 972
Variation des provisions	11 477	(38 072)
Plus values sur cessions d'actifs	(4 281)	-
Variation de l'impôt différé	2 175	(231)
Capacité d'autofinancement	2 511 275	2 165 189
Variation de Besoin en Fond de Roulement	(840 211)	(2 788 577)
Flux de trésorerie d'exploitation	1 671 064	(623 388)
Cessions d'actifs	8 700	-
Acquisitions d'actifs	(434 417)	(3 697 187)
Variation de périmètre	(2)	6
Flux de trésorerie d'investissements	(425 719)	(3 697 181)
Variation des dettes	(1 068 063)	5 414 395
Dividendes versés		
Flux de trésorerie de financements	(1 068 063)	5 414 395
Total Flux de trésorerie	177 282	1 093 826
Variation nette de trésorerie au bilan	177 282	1 093 826
Trésorerie d'ouverture <i>Note 20</i>	7 599 812	6 505 986
Trésorerie de clôture <i>Note 20</i>	7 777 094	7 599 812

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les onze sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2023.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement ANC 2020-01, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, le règlement 2014-03 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2020.01

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir : achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidées et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités (Hors résultat) à la date

d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique « immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC 2020 01, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice :**1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| -Brevets et marques | : linéaire 5 ans |
| -Logiciels | : linéaire 5 à 10 ans |
| -Fonds de commerce | : Non amortissable |

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| - Constructions/agencements | : 10 à 30 ans |
| - Matériels & Outillages | : 5 à 10 ans |
| - Autres immobilisations | : 2 à 10 ans |

2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements. Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK ET ENCOURS

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe).

Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2023, la marge interne en stock issue de transactions dans le groupe a été retraitée.

La valeur brute comptable globale du stock de marchandises s'élève à 35 773 K€

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention, plafonné à 36 mois.

Au 1er janvier 2023, le pourcentage de dépréciation 2020 a été maintenu.

Celle-ci s'élève à 835 K€ au 31 décembre 2023 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisés, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économiques :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 836 K€ dont 73 k€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 37 197 € par salarié concerné.

6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. IMPOTS DIFFÉRÉS

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

8. INTEGRATION FISCALE

Entrée dans le périmètre d'intégration fiscale des sociétés ci-dessous et dont la tête de groupe est BVAV FINANCIAL à compter du 1er janvier 2022 :

- ABVV AUTOMOBILES
- AVVB AUTOMOBILES
- ABVV MOBILITY SERVICES
- BVVA AUTOMOBILES
- VAVB AUTOMOBILES

9. PERIMETRE**B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES**

Organigramme						
Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AKABI CHANTILLY SCI	820 375 277	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PAYS DE FRANCE SCI	409 889 417	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LIBERTE HAYASTAN SCI	500 514 872	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MASSIS SOA SCI	423 623 933	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAINT CYR MARINE	403 842 743	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
ABVV ABAKA SCI	911 290 823	IG	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES**NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****Note 1. Chiffre d'affaires**

	31/12/2023	31/12/2022
Marchandises France	110 979 575	92 676 757
Production de biens France		
Production de services	9 709 524	9 202 870
Autres CA		
Chiffre d'affaires	120 689 099	101 879 627

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	5 673 323	5 515 303
Charges sociales	2 031 354	2 034 151
Charges de personnel	7 704 677	7 549 454
Effectif à la clôture	116	109

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2023	31/12/2022
Dot aux Amts sur Immobilisations	776 276	770 943
Dot.aux Provisions sur Actif circulant	421 597	275 881
Dotations aux Provisions, pour R & C	11 633	8 094
Dotations aux amts et prov.	1 209 506	1 054 918

Note 4. Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	3 699	1 081
Autres intérêts et produits assimilés	96	19
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	3 795	1 100
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	664 936	289 992
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	664 936	289 992
Résultat financier	(661 141)	(288 892)

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 700	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 750	-
Total des produits exceptionnels	24 450	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107 148	36 004
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 419	-
Dotations exceptionnelles aux provisions	-	15 750
Total des charges exceptionnelles	111 567	51 754
Résultat exceptionnel	(87 117)	(51 754)

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2023	31/12/2022
Impôt exigible	520 119	438 613
Impôt différé	2 175	(231)
Impôt sur les résultats	522 294	438 382
	31/12/2023	31/12/2022
Impôt différé actif	225 337	246 384
Impôt différé passif	(41 783)	(60 654)
Solde d'impôt différé actif net	183 554	185 730

Note 7. Preuve de l'impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 558 600	1 265 515
Amortissement écart acquisition	10 591	10 591
Impôts courants	520 119	438 613
Impôts différés	2 175	-231
Impôts sur les résultats	522 294	438 382
Résultat Consolidé avant impôts	2 091 485	1 714 488
Taux d'Impôt théorique	25%	25%
Impôt Théorique	522 871	428 622
Impôt s/différences permanentes	36 520	36 377
Impôt s/différences temporaires	-9 247	11 282
Impôt sur différence de taux	-21 249	-20 740
Crédit d'impôt	-6 600	-17 160
Impôts comptabilisés	522 295	438 381

Note 8. Ecart d'acquisition

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2022	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	954 268	652 083	63 618	238 567
AKABI CHANTILLY	1 178 036	117 804	78 536	981 696
LIBERTE HAYASTAN	241 850	24 185	16 123	201 542
MASSIS SOA	75 921	7 592	5 061	63 268
ST CYR MARINE	55 370	3 691	3 691	47 988
Ecart acquisition	2 505 445	805 355	167 029	1 533 061

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2022	Reprise de l'année	Net
PAYS DE FRANCE	-2 346 577	-234 657	-156 438	-1 955 482
Ecart acquisition négatif	-2 346 577	-234 657	-156 438	-1 955 482

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition de la société ST CYR MARINE a débuté à compter du 1er janvier 2022 et s'étale sur une durée de 15 ans.

Note 9. Immobilisations incorporelles

	31/12/2022	Variation périmètre	Acquisitions	Cession	virement	Autres	31/12/2023
Ecart d'acquisition	2 505 445						2 505 445
Ecart d'acquisition - Amt	805 356		167 029				972 385
Fonds de commerce - VB	237 622						237 622
Fonds de commerce - Amt	-						-
Brevets-valeur brute	59 991						59 991
Brevets - Amortissements	30 369		11 159				41 528
Autres immo incrop - VB	-						-
Autres immo incrop - Amt	-						-
Immobilisations incorporelles	1 967 333	-	(178 188)	-	-	-	1 789 145

Note 10. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

	31/12/2022	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Virements	Autres	31/12/2023
Terrain	5 802 209						5 802 209
Constructions - VB	11 028 033		78 369		19 484		11 125 886
Constructions - Amt	3 756 138		399 389				4 155 527
Autres immob. - VB	4 484 045		175 304	99 381	117 227		4 677 195
Autres immob. - Amt	1 897 961		365 726	55 698			2 207 989
Immobilisations en cours	11 000						11 000
Immo en cours	1 085 221		219 916		(136 711)		1 168 426
Immobilisations corporelles	16 756 409	-	(291 526)	43 683	-	-	16 421 200

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont des créances de plus d'un an sont composées des éléments suivants :

	Brut	Amts	Net au 31/12/23	31/12/2022
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	168 388	-	168 388	168 298
Immobilisations financières	168 388	-	168 388	168 298

Note 12. Stocks et encours

	Brut	Provisions	Net au 31/12/23	31/12/2022
Matières premières, Appro	131 722		131 722	146 989
Encours production de biens	189 821	-	189 821	142 170
Encours production de services	172 956	-	172 956	21 588
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	35 772 756	835 827	34 936 929	26 491 491
Stocks	36 267 255	835 827	35 431 428	26 802 238

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/23	31/12/2022
Avances & Acomptes versés	29 836		29 836	24 372
Autres Créances	7 302 088	-	7 302 088	5 156 733
Impôt différé actif	225 337	-	225 337	246 384
Charges constatées d'avance	383 848	-	383 848	293 686
Autres créances et comptes de régul.	7 941 109	-	7 941 109	5 721 175

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Avances & Acomptes versés	29 836	29 836		
Autres Créances	7 302 088	7 302 088		
Impôt différé actif	225 337	225 337		
Charges constatées d'avance	383 848	383 848		
Autres créances et comptes de régularisation	7 941 109	7 941 109	-	-

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2022	Affectation Résultat 31/12/2022	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2023	Situation au 31/12/2023
Capital social	5 209 100	-	-	-	-	5 209 100
Primes	4 123 505	-	-	-	-	4 123 505
Réserves consolidées	4 752 567	1 242 200		-	-	5 994 766
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 242 200	(1 242 200)	-	-	1 529 340	1 529 340
Total capitaux propres	15 327 372	-	-	-	1 529 340	16 856 711

	Situation au 31/12/2022	Affectation Résultat 31/12/2022	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2023	Situation au 31/12/2023
Réserves minoritaires	16 668	23 320		1		39 989
Résultat minoritaire	23 320	(23 320)			29 259	29 259
Total minoritaires	39 988	-	-	1	29 259	69 248

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2023
Provisions pour risques (note 8)	2 127 670	-	172 188			1 955 482
Provisions pour litiges	78 094	-	5 362			72 732
Provisions pour risques		-				-
Provisions risques et charges	2 205 764	-	177 550	-	-	2 028 214

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2023
Provision pour immobilisations						
Provisions dépréciation stock	639 735	384 415	188 323			835 827
Provisions dépréciation clients	32 729	445	7 510			25 664
Total des provisions actifs	672 464	384 860	195 833	-	-	861 491

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

Emprunts & dettes /Ets de Crédit	11 003 453	12 145 072
Autres dettes financières	81 732	8 176
Concours bancaires & découvert	35 760	158 314
Total emprunts et dettes financières	11 120 945	12 311 562

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	11 003 453	5 741 506	3 369 859	1 892 088
Autres dettes financières	81 732	81 732		
Concours bancaires & découvert	35 760	35 760	-	
Total emprunts et dettes financières	11 120 945	5 858 998	3 369 859	1 892 088

Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs & comptes rattachés	45 315 071	32 633 839
Fournisseurs d'immobilisations	28 114	145 192
Fournisseurs & comptes rattachés	45 343 185	32 779 031

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés	45 315 071	45 315 071	-	
Dettes d'immobilisations	28 114	28 114		
Fournisseurs & comptes rattachés	45 343 185	45 343 185	-	-

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales et sociales	4 226 981	3 615 564
Impôts différés passif	41 783	60 654
Autres dettes	388 670	528 662
Produits constatés d'avance	176 290	272 260
Autres dettes et comptes de régularisation	4 833 724	4 477 140

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fiscales	2 920 361	2 920 361		
Impôts différés passif	41 783	41 783		
Dettes sociales	1 306 620	1 306 620		
Autres dettes	388 670	388 670		
Produits constatés d'avance	176 290	176 290		
Autres dettes et comptes de régularisation	4 833 724	4 833 724	-	-

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	7 812 854	7 758 126
Concours bancaires courants	(35 760)	(158 314)
Total Trésorerie brut	7 777 094	7 599 812

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Effets escomptés non échus	1 500 000
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV / AVVB / BVVA	3 164 096
Autres cautions & avals	996 400
Cession nantissement daily	
Garantie ABAKA Inscrp.PPD	4 509 090
Garantie ABAKA CP SOLD P.MORALE	4 509 090
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commerc. S/emprunt L.C.L	4 025 000
- Nantissement fonds Commerce	1 090 000
- Hypothèque conventionnelle	1 906 220
- Inscription privilège prêteur en denier	1 840 000
Nantissement produit epargne Crédit Agricole	
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	28 677
TOTAL	23 568 573

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Cautions solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Cautions prêt Crédit Agricole, Caisse Epargne	1 574 096
Cautions constructeur automobile	23 000
Garantie BVAV première demande	-
Nantissement produit épargne Crédit Agricole	250 000
TOTAL	3 437 096

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit	
- ABVV Automobiles SAS (a)	1 368 962
- AKABI CHANTILLY	142 959
- AVVB Automobiles SAS (b)	26 065
- BVAV Automobiles	2 000 000
- BVVA Automobiles	3 458 928
- ST CYR MARINE	78 244
- VAVB Automobiles	49 096
- ABAKA	3 879 199
TOTAL	11 003 453

(a) Nantissement du Fonds Commercial ABVV Automobiles

(b) Nantissement du Fonds Commercial AVVB Automobiles

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

NEANT

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 79 969 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 79 969 € HT
- dont 70 119 € HT par le cabinet APLITEC
- et 9 850 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce : Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

A - PRINCIPES ET METHODES DE CONSOLIDATION

- Principes et méthodes de consolidation :

La société SAS BVAV FINANCIAL exerce directement un contrôle exclusif sur les onze sociétés, celle-ci est consolidée par la méthode de l'intégration globale.

Les comptes de la société consolidée ont été arrêtés au 31 décembre 2023.

Les impôts différés résultant des décalages fiscaux temporaires, les déficits reportables en avant dont le délai de récupération semble raisonnable, les charges ou créances latentes d'impôts, ainsi que ceux générées par les retraitements effectués en consolidation, ont été comptabilisés sans actualisation, en compte de régularisation pour les impôts différés nets actifs et en provision pour les impôts différés nets passifs.

- Principes comptables et méthodes d'évaluation :

Les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2023 ont été établis par référence aux règles et principes français et en conformité avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur en France, notamment celles définies par le règlement ANC 2020-01, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Homogénéité des méthodes,
- Indépendance des exercices,

et, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes consolidés.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Le Groupe a mis en application la méthode rétrospective, le règlement 2014-03 relatifs respectivement à la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

Il a aussi été fait application du règlement 2014-03 du Comité de la Réglementation Comptable relatif aux passifs, ainsi que du règlement ANC 2020.01

Toutes les transactions significatives intervenues entre les sociétés consolidées ont été éliminées ainsi que les résultats de ces transactions internes au Groupe, à savoir : achats et ventes de marchandises, produits et services, marges sur stocks, plus ou moins-values de cessions, produits et charges financiers, distributions de dividendes.

Des écarts ont été constatés à l'occasion de prises de participation entre le prix d'acquisition des titres de sociétés consolidés et la quote-part du groupe dans ses capitaux propres retraités (Hors résultat) à la date

d'entrée dans le périmètre de consolidation. Cet écart est affecté aux différences de valeur susceptibles d'être attribuées aux actifs et passifs identifiables.

Les différences de valeur (écarts d'évaluation) sont reclassées dans les comptes concernés du bilan et suivent les règles comptables du groupe qui leurs sont propres. La partie non affectée est inscrite sous la rubrique « immobilisations incorporelles » à l'actif du bilan et amortie selon le mode linéaire sur une durée de 15 ans. Ces critères sont dans les normes de la profession conformément au Règlement ANC 2020 01, tirant les conséquences de la transposition de la directive comptable du 26 juin 2013, qui précise les modalités d'application des nouvelles règles d'amortissement et de dépréciation de l'écart d'acquisition, et offre la possibilité de poursuivre les plans d'amortissements des écarts d'acquisitions en cours au 1er janvier 2016

Comme pour le traitement dans les comptes sociaux, les produits et les charges constatés en résultats exceptionnels, sont ceux considérés comme extraordinaires et non récurrents par rapport à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice :**1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES**

Les immobilisations sont comptabilisées à leur prix de revient d'achat. Les règles d'amortissement ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe BVAV FINANCIAL.

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Elles font l'objet de plans d'amortissements linéaires déterminés selon leur durée probable d'utilisation ou de provisions pour dépréciation si leur valeur vénale devient inférieure à leur valeur comptable.

Règles d'amortissement :

- | | |
|---------------------|-----------------------|
| -Brevets et marques | : linéaire 5 ans |
| -Logiciels | : linéaire 5 à 10 ans |
| -Fonds de commerce | : Non amortissable |

Les marges relatives aux cessions d'immobilisations entre sociétés du groupe sont retraitées du résultat des sociétés concernées.

Le Fonds de commerce ayant été acquis le 4 juillet 2016 aucune dépréciation n'a été constatée.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, qui comprend le prix d'achat, y compris les droits de douanes et autres taxes non récupérables, les coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée et si applicable, coûts de remise en état du site sur lequel l'immobilisation est située, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement obtenus.

Le groupe retient comme amortissement économique, l'amortissement selon le mode linéaire en fonction des durées de vie prévues des immobilisations :

- | | |
|-----------------------------|---------------|
| - Constructions/agencements | : 10 à 30 ans |
| - Matériels & Outillages | : 5 à 10 ans |
| - Autres immobilisations | : 2 à 10 ans |

2. TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres de participation des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation sont annulés. Les immobilisations financières non éliminées en consolidation sont valorisées au coût historique d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute.

Les autres immobilisations financières sont constituées de divers dépôts et cautionnements. Il n'y a pas de filiales et participations non consolidées.

3. CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont estimées à leur valeur nominale. Les créances et dettes libellées en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de clôture de l'exercice, ou au cours de couverture, pour celles qui ont fait l'objet d'un contrat de couverture en devises.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à leur valeur comptable ou pour faire face à des litiges et difficultés de recouvrement.

4. STOCK ET ENCOURS

Les règles d'inventaire et d'évaluation des stocks ont été appliquées de manière identique pour toutes les sociétés du groupe, selon des procédures d'inventaires écrites.

Les stocks de matières premières et de marchandises sont valorisés selon la méthode FIFO.

Les stocks de produits en cours et produits finis sont évalués au coût de production (incluant le prix matières, la main d'œuvre directe et les frais généraux liés proportionnels au coût des matières premières et consommables et au coût de la main d'œuvre directe).

Des dépréciations sont pratiquées au cas par cas sur les stocks de produits finis.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Au 31 décembre 2023, la marge interne en stock issue de transactions dans le groupe a été retraitée.

La valeur brute comptable globale du stock de marchandises s'élève à 35 773 K€

A compter du 1er janvier 2020, le pourcentage de dépréciation a été révisé afin d'obtenir un taux plus près du marché. La provision pour dépréciation des stocks de véhicules est égale à 1 % de la valeur brute des stocks après 3 mois de détention, plafonné à 36 mois.

Au 1er janvier 2023, le pourcentage de dépréciation 2020 a été maintenu.

Celle-ci s'élève à 835 K€ au 31 décembre 2023 et a été calculé selon la règle suivante :

- 1,00 % par mois de détention après 3 mois de détention

5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ces provisions sont destinées à couvrir des risques, charges ou dépréciations nettement précisés quant à leur objet, que des événements survenus ou en cours à la clôture de l'exercice rendent probables.

La provision pour départ en retraite a été constatée dans les comptes consolidés. Elle est calculée, sur la base des droits acquis non actualisées, en fonction de la convention collective dont dépend l'entreprise intégrée. L'étude actuarielle a été réalisée à partir de paramètres économiques, sociaux et techniques propres à celle-ci.

- Paramètres économiques :

=> aucun critère n'a été retenu dans cette évaluation.

- Paramètres sociaux :

=> Le taux de rotation retenu est très faible pour les ouvriers et employés

=> Le départ volontaire est prévu, sauf dérogation individuelle, à 62 ans

=> Un taux de cotisation sociales de 40%

=> Prise en charge des cotisations par IPSA : totale sur CFC et au prorata de l'indemnité remboursée

En tenant compte de ces paramètres, l'indemnité de fin de carrière ainsi que le capital de fin de carrière est de 836 K€ dont 73 k€ à la charge de l'entreprise intégrée, cependant l'autre partie étant pris en charge par l'IPSA sous condition d'une ancienneté minimale de 19 ans dans la profession.

Pour information, la prise en charge IPSA se limite à 37 197 € par salarié concerné.

6. AUTRES POSTES D'ACTIF ET DE PASSIF

Les autres postes d'actif et de passif sont estimés à leur valeur nominale.

7. IMPOTS DIFFÉRÉS

Le groupe utilise la méthode du report variable pour la comptabilisation de ses impôts différés et latents sur les comptes consolidés.

Les impôts différés sont déterminés sur la base des différences entre les valeurs consolidées et les valeurs fiscales des éléments d'actif et de passif.

Les impôts différés sont calculés suivants les taux d'impôts connus à la date d'établissement des comptes consolidés. Ils correspondent aux décalages temporaires d'imposition.

8. INTEGRATION FISCALE

Entrée dans le périmètre d'intégration fiscale des sociétés ci-dessous et dont la tête de groupe est BVAV FINANCIAL à compter du 1er janvier 2022 :

- ABVV AUTOMOBILES
- AVVB AUTOMOBILES
- ABVV MOBILITY SERVICES
- BVVA AUTOMOBILES
- VAVB AUTOMOBILES

9. PERIMETRE

B - LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Organigramme						
Nom	SIREN	Méthode de conso.	% Intérêt Ouv.	% Intérêt Clôt.	% Contrôle Ouv.	% Contrôle Clôt.
BVAV FINANCIAL SAS	789 171 956	Mere	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
ABVV Automobiles SAS	320 496 367	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AVVB Automobiles SAS	821 616 919	IG	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%
ABVV MOBILITY SERVICES SAS	883 045 320	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
BVVA AUTOMOBILES SAS	884 098 013	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
VAVB AUTOMOBILES SAS	884 094 368	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
AKABI CHANTILLY SCI	820 375 277	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
PAYS DE FRANCE SCI	409 889 417	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
LIBERTE HAYASTAN SCI	500 514 872	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
MASSIS SOA SCI	423 623 933	IG	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%
SAINT CYR MARINE	403 842 743	IG	51,00%	51,00%	51,00%	51,00%
ABVV ABAKA SCI	911 290 823	IG	99,80%	99,80%	99,80%	99,80%

IG : Intégration globale

C - NOTES ANNEXES**NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU COMPTE DE RESULTAT****Note 1. Chiffre d'affaires**

	31/12/2023	31/12/2022
Marchandises France	110 979 575	92 676 757
Production de biens France		
Production de services	9 709 524	9 202 870
Autres CA		
Chiffre d'affaires	120 689 099	101 879 627

Note 2. Charges de personnel et effectif moyen

	31/12/2023	31/12/2022
Salaires et traitements	5 673 323	5 515 303
Charges sociales	2 031 354	2 034 151
Charges de personnel	7 704 677	7 549 454
Effectif à la clôture	116	109

Note 3. Dotation aux amortissements et provisions

	31/12/2023	31/12/2022
Dot aux Amts sur Immobilisations	776 276	770 943
Dot. aux Provisions sur Actif circulant	421 597	275 881
Dotations aux Provisions pour R & C	11 633	8 094
Dotations aux amts et prov.	1 209 506	1 054 918

Note 4. Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits de participations	-	-
Produits des autres immos financières	3 699	1 081
Autres intérêts et produits assimilés	96	19
Reprises sur Provisions	-	-
Produits nets sur cession de VMP	-	-
Total des produits financiers	3 795	1 100
Dotations sur provisions et amortissements	-	-
Intérêts et charges assimilées	664 936	289 992
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cession de VMP	-	-
Total des charges financières	664 936	289 992
Résultat financier	(661 141)	(288 892)

Note 5. Résultat exceptionnel

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	8 700	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	15 750	-
Total des produits exceptionnels	24 450	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	107 148	36 004
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 419	-
Dotations exceptionnelles aux provisions	-	15 750
Total des charges exceptionnelles	111 567	51 754
Résultat exceptionnel	(87 117)	(51 754)

Note 6. Impôt sur les bénéfices et Impôt différé

	31/12/2023	31/12/2022
Impôt exigible	520 119	438 613
Impôt différé	2 175	(231)
Impôt sur les résultats	522 294	438 382
	31/12/2023	31/12/2022
Impôt différé actif	225 337	246 384
Impôt différé passif	(41 783)	(60 654)
Solde d'impôt différé actif net	183 554	185 730

Note 7. Preuve de l'impôt

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT	Exercice 2023	Exercice 2022
Résultat net de l'ensemble consolidé	1 558 600	1 265 515
Amortissement écart acquisition	10 591	10 591
Impôts courants	520 119	438 613
Impôts différés	2 175	-231
Impôts sur les résultats	522 294	438 382
Résultat Consolidé avant impôts	2 091 485	1 714 488
Taux d'impôt théorique	25%	25%
Impôt Théorique	522 871	428 622
Impôt s/différences permanentes	36 520	36 377
Impôt s/différences temporaires	-9 247	11 282
Impôt sur différence de taux	-21 249	-20 740
Crédit d'impôt	-6 600	-17 160
Impôts comptabilisés	522 295	438 381

Note 8. Ecart d'acquisition

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2022	Dotation de l'année	Net
ABVV AUTOMOBILES SAS	954 268	652 083	63 618	238 567
AKABI CHANTILLY	1 178 036	117 804	78 536	981 696
LIBERTE HAYASTAN	241 850	24 185	16 123	201 542
MASSIS SOA	75 921	7 592	5 061	63 268
ST CYR MARINE	55 370	3 691	3 691	47 988
Ecart acquisition	2 505 445	805 355	167 029	1 533 061

Société	Brut	Amortissements au 31/12/2022	Reprise de l'année	Net
PAYS DE FRANCE	-2 346 577	-234 657	-156 438	-1 955 482
Ecart acquisition négatif	-2 346 577	-234 657	-156 438	-1 955 482

L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

L'amortissement de l'écart d'acquisition de la société ST CYR MARINE a débuté à compter du 1er janvier 2022 et s'étale sur une durée de 15 ans.

Note 9. Immobilisations incorporelles

	31/12/2022	Variation périmètre	Acquisitions	Cession	virement	Autres	31/12/2023
Ecart d'acquisition	2 505 445						2 505 445
Ecart d'acquisition - Amt	805 356		167 029				972 385
Fonds de commerce - VB	237 622						237 622
Fonds de commerce - Amt	-						-
Brevets-valeur brute	59 991						59 991
Brevets - Amortissements	30 369		11 159				41 528
Autres immo incorp - VB	-						-
Autres immo incorp - Amt	-						-
Immobilisations incorporelles	1 967 333	-	(178 188)	-	-	-	1 789 145

Note 10. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles se présente ainsi :

Les installations, matériel et outillage ne comprennent pas de matériel en crédit-bail.

	31/12/2022	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions	Virements	Autres	31/12/2023
Terrain	5 802 209						5 802 209
Constructions - VB	11 028 033		78 369		19 484		11 125 886
Constructions - Amt	3 756 138		399 389				4 155 527
Autres immob. - VB	4 484 045		175 304	99 381	117 227		4 677 195
Autres immob. - Amt	1 897 961		365 726	55 698			2 207 989
Immobilisations en cours	11 000						11 000
Immo en cours	1 085 221		219 916		(136 711)		1 168 426
Immobilisations corporelles	16 756 409	-	(291 526)	43 683	-	-	16 421 200

Note 11. Immobilisations financières

Les immobilisations financières du Groupe sont des créances de plus d'un an sont composées des éléments suivants :

	Brut	Amts	Net au 31/12/23	31/12/2022
Participations	-	-	-	-
Créances sur Participations	-	-	-	-
Autres Immob. Financières	168 388	-	168 388	168 298
Immobilisations financières	168 388	-	168 388	168 298

Note 12. Stocks et encours

	Brut	Provisions	Net au 31/12/23	31/12/2022
Matières premières, Appro	131 722		131 722	146 989
Encours production de biens	189 821	-	189 821	142 170
Encours production de services	172 956	-	172 956	21 588
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	35 772 756	835 827	34 936 929	26 491 491
Stocks	36 267 255	835 827	35 431 428	26 802 238

Note 13. Autres créances et comptes de régularisation

	Brut	Provisions	Net au 31/12/23	31/12/2022
Avances & Acomptes versés	29 836		29 836	24 372
Autres Créances	7 302 088	-	7 302 088	5 156 733
Impôt différé actif	225 337	-	225 337	246 384
Charges constatées d'avance	383 848	-	383 848	293 686
Autres créances et comptes de régul.	7 941 109	-	7 941 109	5 721 175

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Avances & Acomptes versés	29 836	29 836		
Autres Créances	7 302 088	7 302 088		
Impôt différé actif	225 337	225 337		
Charges constatées d'avance	383 848	383 848		
Autres créances et comptes de régularisation	7 941 109	7 941 109	-	-

Note 14. Variation des capitaux propres

	Situation au 31/12/2022	Affectation Résultat 31/12/2022	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2023	Situation au 31/12/2023
Capital social	5 209 100	-	-	-	-	5 209 100
Primes	4 123 505	-	-	-	-	4 123 505
Réserves consolidées	4 752 567	1 242 200		-	-	5 994 766
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	1 242 200	(1 242 200)	-	-	1 529 340	1 529 340
Total capitaux propres	15 327 372	-	-	-	1 529 340	16 856 711

	Situation au 31/12/2022	Affectation Résultat 31/12/2022	Variation capital et primes	Autres variations	Résultat 31/12/2023	Situation au 31/12/2023
Réserves minoritaires	16 668	23 320		1		39 989
Résultat minoritaire	23 320	(23 320)			29 259	29 259
Total minoritaires	39 988	-	-	1	29 259	69 248

Note 15. Provisions pour risques et charges

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2023
Provisions pour risques (note 8)	2 127 670	-	172 188			1 955 482
Provisions pour litiges	78 094	-	5 362			72 732
Provisions pour risques		-				-
Provisions risques et charges	2 205 764	-	177 550	-	-	2 028 214

Note 16. Provisions inscrites au bilan

	Solde d'ouverture	Dotation exercice	Reprise Provision	Changement de méthode	Variation de Périmètre	31/12/2023
Provision pour immobilisations						
Provisions dépréciation stock	639 735	384 415	188 323			835 827
Provisions dépréciation clients	32 729	445	7 510			25 664
Total des provisions actifs	672 464	384 860	195 833	-	-	861 491

Note 17. Emprunts et dettes financières divers

Emprunts & dettes /Ets de Crédit	11 003 453	12 145 072
Autres dettes financières	81 732	8 176
Concours bancaires & découvert	35 760	158 314
Total emprunts et dettes financières	11 120 945	12 311 562

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts & dettes /Ets de Crédit	11 003 453	5 741 506	3 369 859	1 892 088
Autres dettes financières	81 732	81 732		
Concours bancaires & découvert	35 760	35 760	-	
Total emprunts et dettes financières	11 120 945	5 858 998	3 369 859	1 892 088

Note 18. Fournisseurs et comptes rattachés

	31/12/2023	31/12/2022
Fournisseurs & comptes rattachés	45 315 071	32 633 839
Fournisseurs d'immobilisations	28 114	145 192
Fournisseurs & comptes rattachés	45 343 185	32 779 031

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs & comptes rattachés	45 315 071	45 315 071	-	
Dettes d'immobilisations	28 114	28 114		
Fournisseurs & comptes rattachés	45 343 185	45 343 185	-	-

Note 19. Autres dettes et comptes de régularisation

	31/12/2023	31/12/2022
Dettes fiscales et sociales	4 226 981	3 615 564
Impôts différés passif	41 783	60 654
Autres dettes	388 670	528 662
Produits constatés d'avance	176 290	272 260
Autres dettes et comptes de régularisation	4 833 724	4 477 140

	Montant brut	1 an au plus	plus 1 an, - 5 ans	plus de 5 ans
Dettes fiscales	2 920 361	2 920 361		
Impôts différés passif	41 783	41 783		
Dettes sociales	1 306 620	1 306 620		
Autres dettes	388 670	388 670		
Produits constatés d'avance	176 290	176 290		
Autres dettes et comptes de régularisation	4 833 724	4 833 724	-	-

NOTES SUR LES PRINCIPAUX POSTES DU TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE

Note 20. Trésorerie

	31/12/2023	31/12/2022
Valeurs mobilières de placement	-	-
Disponibilités	7 812 854	7 758 126
Concours bancaires courants	(35 760)	(158 314)
Total Trésorerie brut	7 777 094	7 599 812

Note 21. Etat des engagements donnés hors bilan

Rubriques	TOTAL
Effets escomptés non échus	1 500 000
Avals et cautions : Cautions solidaire BVAV / AVVB / BVVA	3 164 096
Autres cautions & avals	996 400
Cession nantissement daily	
Garantie ABAKA Inscrit.PPD	4 509 090
Garantie ABAKA CP SOLD P.MORALE	4 509 090
Autres engagements donnés	
- Nantissement fonds Commerc. S/emprunt L.C.L	4 025 000
- Nantissement fonds Commerce	1 090 000
- Hypothèque conventionnelle	1 906 220
- Inscription privilège prêteur en denier	1 840 000
Nantissement produit épargne Crédit Agricole	
- Autres (dont Intérêts sur Emprunts)	28 677
TOTAL	23 568 573

Note 22. Etat des engagements reçus hors bilan

Rubriques	TOTAL
Avals et cautions : Caution solidaire BVAV FINANCIAL / AVVB AUTOMOBILES	1 590 000
Caution prêt Crédit Agricole, Caisse Epargne	1 574 096
Caution constructeur automobile	23 000
Garantie BVAV première demande	-
Nantissement produit epargne Crédit Agricole	250 000
TOTAL	3 437 096

Note 23. Dettes garanties par des sûretés réelles

Rubriques	Montant garanti
Emprunts et Dettes envers Etablissements de Crédit	
- ABVV Automobiles SAS (a)	1 368 962
- AKABI CHANTILLY	142 959
- AVVB Automobiles SAS (b)	26 065
- BVAV Automobiles	2 000 000
- BVVA Automobiles	3 458 928
- ST CYR MARINE	78 244
- VAVB Automobiles	49 096
- ABAKA	3 879 199
TOTAL	11 003 453

(a) Nantissement du Fonds Commercial ABVV Automobiles

(b) Nantissement du Fonds Commercial AVVB Automobiles

Note 24. Etat des frais d'émissions d'emprunts :

NEANT

Note 25. Honoraires des commissaires aux comptes :

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat consolidé de l'exercice est de 79 969 euros HT, décomposés de la manière suivante :

- honoraires pris en charge au titre du contrôle légal des comptes : 79 969 € HT
- dont 70 119 € HT par le cabinet APLITEC
- et 9 850 € HT par le cabinet A.G. EXPERTISE
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services autres que pour la certification des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées aux dispositions de l'article L. 822-11 du Code de Commerce : Néant

NOTES SUR LES EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT